

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
DE MONTRÉAL

SOMMAIRE

I Au prône. Offices de l'Eglise. Titulaires d'églises paroissiales. — II Prières des Quarante-Heures. — III Le retour de Monseigneur. — IV Le Pape bénit les prêtres du diocèse. — V Médailles-scapulaires (*suite*). — VI Chez les Soeurs de Sainte-Anne: cérémonies religieuses. — VII Aux prières.

AU PRONE

Le dimanche, 27 août

On annonce :

Le premier vendredi du mois.

Dans les dioc. de Montréal, Valleyfield et de Joliette, solennité anticipée de la Nativité.

Note.—Dans les autres diocèses, la neuvaine de la Nativité pourra commencer le 30 août pour finir le 7 septembre, veille de la fête, ou le 1er septembre pour finir le 9 septembre, veille de la solennité (1).

OFFICES DE L'EGLISE

Le dimanche, 27 août

Fête du S. Coeur de Marie, double majeur; mém. de saint Joseph Calasans et du 12e dim.; préf. de la Ste Vierge; Ev. du dim. à la fin. — Aux II vêpres, mém. 1o de saint Augustin, 2o de saint Joseph Calasans, 3o de saint Hermas.

TITULAIRES D'EGLISES PAROISSIALES

Le dimanche, 3 septembre

Dans les diocèses de Montréal, Valleyfield et Joliette, dans les églises où l'on doit faire la solennité d'un saint titulaire, le 3 septembre, l'on omet celle de la Nativité qui se confondra, cette année, avec celle du saint Nom de Marie.

(1) En faisant cette neuvaine, même privément, chaque fidèle peut gagner : 1o 300 jours d'indulgence à chaque exercice ; 2o une indulgence plénière en se confessant, en communiant et en priant (n'importe où) aux intentions du pape, l'un des jours de la neuvaine, ou des huit jours qui la suivent.

Dans les autres diocèses, dans les églises où l'on doit faire la solennité d'un titulaire, le 10 septembre, l'on anticipe au 3, celle de la Nativité.

Diocèse de Montréal. — Du 28 août, saint Augustin, du 30 août, sainte Rose de Lima; du 8 septembre, Nativité de Marie (Hochelega et Laprairie).

Diocèse d'Ottawa. — Du 30 août, sainte Rose de Lima; de ce dimanche, l'Ange Gardien (Angers).

Diocèse de Saint-Hyacinthe. — Du 29 août, sainte Sabine; du 30 août, sainte Rose de Lima (Sweetsburg); du 31 août, saint Aimé.

Diocèse des Trois-Rivières. — Du 29 août, saint Adelphe.

Diocèse de Sherbrooke. — Du 28 août, saint Augustin (Woburn); du 29 août, Décollation de saint Jean-Baptiste (Emberton); du 31 août, saint Aimé (Asbestos).

Diocèse de Nicolet. — Du 31 août, saint Aimé (Kingsey Falls).

Diocèse de Pembroke. — Du 30 août, sainte Rose de Lima (Weymontashing).
J. S.

PRIERES DES QUARANTE-HEURES

Dimanche, 27 août	—	Boulevard Saint-Paul.
Mardi, 29 "	—	Saint-Hippolyte.
Jeudi, 31 "	—	Lachenaie.

LE RETOUR DE MONSEIGNEUR

MGR l'archevêque est rentré de son voyage à Madrid et à Rome, dans la matinée du dimanche, 13 août. Monseigneur était parti de Montréal le 2 juin. Pour la traversée du retour comme pour celle de l'aller, Sa Grandeur et son compagnon de voyage, M. le chanoine Sylvestre, ont joui d'une température idéale. M. le chanoine Roy, qui a administré le diocèse pendant l'absence de Monseigneur, est allé à sa rencontre à New York. Monseigneur et ses deux compagnons sont arrivés à l'archevêché vers les 8 heures. MM. les chanoines ont dit la messe à la cathédrale, pendant que Sa

Grandeur
de 10 heures
ne prêtre,
venue de
Monseigneur
chaire et
chanoines
Saint-Sulpice
religieux et
chevêque. L
l'Hôtel-Dieu
même, Sa Gr
Séminaire au
prêche, cette
cial des Fran
C'est notre
dit à son prô
seigneur dans
lui offrir nos
tait-il, si ce ne
avec un bonhet
en effet nous
être attachés à
mais dont nous
fluence. Cette
suivi Monseigne
Mgr l'archevê
Beaucoup des cl
nos lecteurs. N
étions certain d'
vibrer toujours
de nous arrêter à

Grandeur célébrait dans sa chapelle privée. A la grand'messe de 10 heures, qui fut chantée par M. l'abbé Godin, un tout jeune prêtre, après le prône et une délicate allocution de bienvenue de M. le chanoine Gauthier, curé de la cathédrale, Monseigneur, qui assistait au trône, est monté en chaire et a parlé de son voyage. A midi, plusieurs chanoines et curés de la ville, M. le supérieur de Saint-Sulpice et quelques-uns de ses confrères, puis des religieux et d'autres prêtres ont pris place à la table de l'archevêque. Mgr Racicot, qui est actuellement en traitement à l'Hôtel-Dieu, nous était revenu pour la circonstance. Le soir même, Sa Grandeur Mgr l'archevêque allait présider au Grand-Séminaire aux premiers exercices de la retraite des curés que prêche, cette année, le Très Révérend Père Colomban, provincial des Franciscains.

C'est notre heureux privilège, à nous de la cathédrale, avait dit à son prône M. le chanoine-curé, à chaque retour de Monseigneur dans sa ville archiépiscopale, d'être les premiers à lui offrir nos hommages de bienvenue. Et chaque fois, ajoutait-il, si ce ne peut être avec une plus grande vivacité, c'est avec un bonheur plus réfléchi que nous le faisons. Davantage en effet nous avons conscience que nous sommes et devons être attachés à cette autorité, qui se doit à tous sans doute, mais dont nous goûtons plus immédiatement la salutaire influence. Cette année, M. le curé proclame que nous avons suivi Monseigneur avec une fierté filiale, à Madrid et à Rome.

Mgr l'archevêque a parlé pendant tout près d'une heure. Beaucoup des choses qu'il nous a dites sont déjà connues de nos lecteurs. Nous serions tenté de les redire toutes si nous étions certain d'y mettre le charme et la vie que sait y faire vibrer toujours notre éloquent pasteur. Mais force nous est de nous arrêter à une trop modeste analyse.

Monseigneur a bien saisi le sens de l'hommage filial qu'au nom de tous M. le curé vient d'exprimer en un langage si délicat. L'expression accoutumée de Sa Sainteté Pie X lui monte aux lèvres : " Je vous bénis vous et tous ceux que vous avez dans l'esprit et dans le cœur ".

C'est donc, continue Monseigneur, que l'on peut porter quelqu'un dans son esprit et dans son cœur, et il affirme que jusqu'à Madrid et à Rome, en passant par Lourdes, il a porté ainsi tous ses diocésains aux pieds de Notre-Seigneur, de sa sainte Mère et du Saint-Père. Les traversées ont été très belles. Sa Grandeur en garde des souvenirs qui compteront parmi les plus beaux de sa vie. De Québec à Liverpool, sur l'*Empress of Ireland*, Monseigneur voyageait avec plus de trois cents soldats canadiens et catholiques du contingent militaire envoyé aux fêtes du couronnement. Sous la voûte immense des cieux, en face des eaux sans fin de l'océan, il a célébré la messe, le jour de la Pentecôte, entouré de tous ces beaux et fiers soldats, dont deux officiers en tenue remplissaient les fonctions de servants. Au retour, sur le *Breman*, Monseigneur a pu célébrer le Saint-Sacrifice tous les matins. Il a même eu la joie de donner à une enfant de 9 ans, qu'il avait préparée lui-même, la première communion.

Mais, c'est du Congrès de Madrid et de sa visite à Rome que Monseigneur tient surtout à parler. Il se défend de répondre à la question qu'on lui a si souvent posée : " Madrid l'a-t-il emporté sur Montréal ? " Mais, dit-il, le Congrès de Montréal pouvait-il être surpassé? Le peuple a tant fait ici et Dieu a été si bon pour nous. Madrid, d'autre part, a fait noblement son devoir. Son Congrès a été superbe, incontestablement. Mais le Congrès de Montréal garde sa place dans l'histoire religieuse du Canada, et même dans l'histoire du monde catholique tout entier. La communion des 25,000 petits enfants, dans l'un des grands parcs de Madrid, où trois évêques di-

saient la
merveille
rent ces
fort belle
plus de 3,
ment, c'ét
l'honneur
Congrès de
du Portug
le souligne
et significa
Madrid son
la famille r
avons déjà
sécration du
la grande pr
la nôtre s'ét
dit aussi les
tait la parti
regardaient p
un mot, qui
lui font ses t
même fidèle a
On peut avoi
et de l'Etat e
C'est ce qu'aff
ques et autres
ties du monde :
non pas de l'Et
vous aurez vue,
vraiment splenc
seigneur, à l'ar

saient la messe en même temps, a donné un spectacle de piété merveilleux. Monseigneur fut l'un de ceux qui communieraient ces enfants. Les séances du Congrès de Madrid ont été fort belles. Mais à cause de l'exiguïté relative du local, pas plus de 3,000 assistants n'y pouvaient prendre part. Seulement, c'était une élite. L'on se rappelle que Monseigneur eut l'honneur de faire à Madrid le discours d'ouverture sur le Congrès de Montréal et ses conséquences. L'un des évêques du Portugal, les dépêches l'avaient noté et Monseigneur veut le souligner, fut accueilli par les congressistes par une fière et significative ovation. Mais ce qui a donné au Congrès de Madrid son cachet spécial, ce fut la participation du roi et de la famille royale. Mgr l'archevêque raconte alors ce que nous avons déjà exposé en détails à nos lecteurs touchant la consécration du roi et de la nation faite au Sacré-Cœur, lors de la grande procession qui se termina au palais royal — comme la nôtre s'était terminé chez les malades de l'Hôtel-Dieu. Il dit aussi les splendeurs de cette procession, l'éclat qu'y apportait la participation de l'armée, les haies de peuples qui regardaient passer le triomphal cortège, la foi de l'Espagne, en un mot, qui peut se tromper dans la fabrication des lois que lui font ses trop libéraux législateurs, mais qui reste quand même fidèle aux dogmes de l'Eglise et ne saurait apostasier. On peut avoir des idées fausses sur les relations de l'Eglise et de l'Etat en Espagne. Mais on croit fermement toujours. C'est ce qu'affirmait le roi Alphonse, quand il disait aux évêques et autres catholiques accourus à Madrid des diverses parties du monde: " Dans vos patries, vous parlerez de l'Espagne, non pas de l'Espagne qu'on calomnie, mais de l'Espagne que vous aurez vue, hospitalière et chrétienne ". Le spectacle était vraiment splendide et unique au monde, racontait encore Monseigneur, à l'arrivée au palais royal du cortège eucharistique,

quand le roi, les reines, les infants et tous les grands d'Espagne s'agenouillèrent, un cierge à la main, puis se levant, firent escorte à Jésus-Eucharistie entrant triomphant dans ce palais qui connut tant de gloires. En Espagne, quand un prêtre passe, portant le viatique aux malades, si d'aventure un peloton de soldats, ayant leur drapeau, le rencontrent... le drapeau est couché par terre, et Notre-Seigneur et son ministre passent dessus. L'Espagne n'est pas pour rien la terre des saints !

D'Espagne, nous l'avons dit, Monseigneur s'est rendu en Italie, en passant par Lourdes. Des roches de Messabielle, le 2 août, il avait envoyé une bénédiction aux paroissiens de la cathédrale, qui s'en souviennent. A Angers et à Orléans, comme du reste partout en France, et en Espagne, et en Italie, on parlait à notre archevêque, de son congrès. A Laflèche, chez les Soeurs de l'Hôtel-Dieu — les soeurs des nôtres de Montréal — il a trouvé des épis de blé qui avaient bien germé en terre française, mais qui provenaient d'un grain de blé que nos Hospitalières de Montréal ont envoyé, l'an passé, du Congrès de Montréal, l'ayant pris de cette arche magnifique, toute en épis de blé, que le Manitoba nous avait fournie ! Il y a des gens du Bon Dieu qui ont vraiment des pensées bien touchantes !

A Rome aussi, les prélats, les cardinaux, en particulier notre vénéré cardinal-légat, et le cher et tant vénéré Pie X ont également parlé du Congrès de Montréal à Monseigneur. Quand Sa Grandeur eut sa première audience auprès de Pie X, avant même qu'il ne reçut ses hommages et prenant le premier la parole en lui tendant les bras, le Pape dit : " Avant tout, Monseigneur, laissez-moi vous féliciter de votre beau congrès et vous dire quelle joie vous avez donnée à mon cœur. " Puis le Saint-Père et Monseigneur se sont longuement entre-

tenus des a
du Canada
disent tant
prochent la
calme ! Sa
de vie et d
faire son de
Monseigneur
tient tant.
clergé, de ses
de Montréal
tement au ec
droits de tous
A ce propo
thèse, pour di
certaines lettr
absence de M
Rome l'hospita
Canadien, se p
re de là des T
sujet de ces m
distinction, c'es
vraiment re
sur le caractère
et leurs élèves d
gon. Quoi qu'on
tient à ce que t
c'est à lui et a
s'adresser en tou
Monseigneur r
de touchant les c
cret, que nous pu

tenus des affaires religieuses en général, spécialement de celles du Canada. Pie X, " avec son bon sourire et ses yeux qui disent tant de choses ", laisse toujours à ceux qui l'approchent la plus réconfortante impression. Il est si bon, si calme ! Sa sérénité est parfaite. Elle dit tout son programme de vie et de gouvernement : ne rien craindre des hommes, faire son devoir, attendre tout de Dieu. Le Pape a parlé à Monseigneur de la communion des petits enfants, à laquelle il tient tant. Monseigneur a parlé à Sa Sainteté du zèle de son clergé, de ses communautés, de tous ses fidèles lors du Congrès de Montréal surtout. Pie X, affirme Monseigneur, est parfaitement au courant de nos difficultés. Il tient à ce que les droits de tous soient reconnus.

A ce propos, Mgr l'archevêque ouvre comme une parenthèse, pour dire toute la peine qu'il a éprouvée à la lecture de certaines lettres regrettables qui ont été publiées pendant son absence de Montréal. " Si quelqu'un—dit-il—recevant à Rome l'hospitalité chez les MM. de Saint-Sulpice au Collège Canadien, se permet d'abuser de cette bienveillance pour écrire de là des propos irrespectueux, injustes et faux, soit au sujet de ces messieurs, soit au sujet d'autres personnages de distinction, c'est là une vilénie et une trahison qu'il faut souverainement regretter. Le Saint-Siège sait à quoi s'en tenir sur le caractère et la dignité des Messieurs de Saint-Sulpice, et leurs élèves de Rome, Dieu merci, sont à l'abri de tout soupçon. Quoi qu'on en dise, le Pape connaît notre situation, il tient à ce que tous les droits soient reconnus et respectés, et c'est à lui et aux congrégations qui l'assistent qu'il faut s'adresser en toute confiance.

Monseigneur rappelle alors tout ce qu'ont eu d'édifiant et de touchant les célébrations qui ont marqué la lecture du Décret, que nous publions la semaine dernière, proclamant l'hé-

roïcité des vertus de la Vénérable Mlle Legras et de la Vénérable Marie de l'Incarnation. Cette cérémonie eut lieu dans la salle du Consistoire, au Vatican. L'on se rappelle que c'est notre archevêque qui eut l'honneur de prononcer le discours de remerciements de circonstance. Le supérieur général des Lazaristes (les Prêtres de Saint-Vincent-de-Paul) prononça aussi une allocution, puis le Pape répondit, comme nos lecteurs l'ont vu dans ce compte rendu que nous avons donné.

Revenant sur cette idée que le Pape, qui aime la paix dans le respect des droits de tous, et qui veut dans la paix le respect des droits de tous, nous désire et nous souhaite avec la concorde des esprits l'abondance de tous les biens, Monseigneur a touché en terminant ce qu'il a appelé lui-même " l'importante et très grave question du Collège de Saint-Jean ". Un journaliste a donné en ces termes (1) l'analyse de ce qu'a dit Monseigneur :

En résumé, dit Sa Grandeur, voici les faits. Les catholiques de Saint-Jean et des environs demandaient depuis quelques années un collège pour leurs enfants. Nous n'avions pas pu jusqu'à présent répondre à leurs légitimes désirs. Il arriva, il y a quatre ans, que les Messieurs du Séminaire de Monnoir, désirant changer l'emplacement de leur collège, vinrent en pourparlers, au sujet d'un établissement à Saint-Jean. On me demanda ce que je pourrais faire. Je répondis que tout dépendait d'abord de Mgr de Saint-Hyacinthe. Si l'évêque de Saint-Hyacinthe, disais-je, ou le Saint-Siège, accorde à ces Messieurs l'autorisation de sortir de leur diocèse, je les recevrai; mais je ne puis ni ne veux rien faire sans cela. Mgr Bernard refusa de laisser sortir ses prêtres de son diocèse. Il avait pour cela ses raisons.

Les prêtres de Monnoir portèrent leur cause à Rome. C'était leur droit. Pendant trois ans, à Rome, la question fut étudiée. La Propagande, dont nous dépendions alors, n'accorda pas aux prêtres de

(1) *Le Canada*, lundi, 14 août.

Monnoir l'
par ceux
chaque fois
Que deva
mes frères,
d'accepter l
se soumettr
à Saint-Jean
la chose, je
cèse et Rome
nomma Mgr
faits. Mgr S
pouraient pa
d'embaras au
dé à ces Mes
la fin de l'an
mon départ p
juillet de cet
diocèse.

D'un autre c
un collège à Sa
au courant de
câblegramme, j
Saint-Jean, sou
même, je renou
nouveau collège.
Voilà les faits.
ses portes au mo
et fermé à fair
nous sommes du

Enfin, Mgr l
ments à M. le ch
mon absence, av
aussi " ses chers
reusement secon

Monnoir l'autorisation de se fixer à Saint-Jean. Cette sentence fut par deux fois ultérieurement confirmée et, il faut le remarquer, chaque fois ratifiée par le Pape.

Que devaient faire ces prêtres? Se soumettre. Que diriez-vous, mes frères, d'un citoyen de l'Empire Britannique qui refuserait d'accepter la sentence du Conseil Privé d'Angleterre? Au lieu de se soumettre, ces Messieurs bâtirent une grande maison à mon insu à Saint-Jean. Ils s'y rendirent un samedi soir. Mis au courant de la chose, je leur enlevai tout pouvoir ecclésiastique dans mon diocèse et Rome fut avisée. Par une très grande condescendance, Rome nomma Mgr Sbaretti pour étudier sur place de nouveau tous les faits. Mgr Sbaretti décida encore que ces Messieurs de Monnoir ne pouvaient pas rester à Saint-Jean. Mais pour ne pas causer trop d'embarras aux parents qui avaient déjà là des enfants, il fut accordé à ces Messieurs de continuer leurs classes à Saint-Jean jusqu'à la fin de l'année scolaire qui se terminait en juin dernier. Avant mon départ pour l'Europe, je leur signifiai qu'à partir du premier juillet de cette année ils n'auraient plus de pouvoirs dans mon diocèse.

D'un autre côté je connaissais les désirs de la population d'avoir un collège à Saint-Jean. Les Messieurs de l'archevêché m'ayant mis au courant de la situation qui ne s'améliorait pas, de Madrid, par câblegramme, j'ordonnai la fondation d'un collège dans la ville de Saint-Jean, sous la direction des prêtres de mon diocèse. De Rome même, je renouvelai cette ordonnance en nommant le directeur du nouveau collège.

Voilà les faits. Ce collège sera classique et commercial. Il ouvrira ses portes au mois de septembre... Nous continuerons avec calme et fermeté à faire ce que nous croyons être notre devoir, assuré que nous sommes du succès final par la bénédiction de Dieu.

Enfin, Mgr l'archevêque offrit publiquement ses remerciements à M. le chanoine Roy, " qui a gouverné, dit-il, pendant mon absence, avec zèle, dévouement et habileté ". Il remercie aussi " ses chers chanoines ", et tout le clergé, qui ont si heureusement secondé M. l'administrateur.

LE PAPE BENIT LES PRETRES DU DIOCESE

Le mardi, 14 août, à l'occasion de la première retraite pastorale, Mgr Bruchési adressait à Sa Sainteté Pie X le câblogramme suivant :

“ Cardinal Merry del Val,

Rome.

“ Deux cent quarante prêtres en retraite pastorale avec leur archevêque prient Dieu de tout leur coeur pour le prompt et parfait rétablissement du Saint-Père à qui ils réitèrent l'hommage de leur plus filial attachement et dont ils implorent la bénédiction.

“ Archevêque de Montréal. ”

Sa Grandeur en réponse à son message a reçu de Son Eminence le Secrétaire d'Etat le câblogramme qui suit :

“ Rome, 15 août 1911.

“ Mgr Bruchési,

Archevêque de Montréal,

“ Le Saint-Père, touché des hommages de filial attachement et des vœux offerts par Votre Grandeur et nombreux clergé réuni en retraite pastorale, remercie en particulier des prières faites pour lui et envoie de tout coeur à Votre Grandeur et ses prêtres bénédiction apostolique qui les confirme dans les résolutions des saints exercices.

“ Card. Merry del Val. ”

Pouvoir.
 tous les prêtres
 scapulaire, mais
 peut recevoir
 médailles qu
 peut imposer
 bénir la mên
 de ces deux
 PP. Rédemp
 peuvent rece
 Passion, du C
 Douleurs), pe
 place tous ces
 nombre de foi
 avaient déjà r
 vait en donner
 dernières.

En bénissant
 doit remplacer,
 éviter de dépas

(*) Voir les nu
 pour les décrets e
 mentaire.

(6) On sait que
 diction dans le di
 Mgr l'archevêque
 de ces 2 scapulaire
 remplacer ces 2
 personnels qu'ils a

MEDAILLES-SCAPULAIRES (*)*(Suite.)*

c) PRÊTRE BÉNISSANT CES MÉDAILLES

Pouvoir. — La faculté de bénir ces médailles est accordée à tous les prêtres qui ont le pouvoir de recevoir de quelque scapulaire, mais pour ce scapulaire seulement. Ainsi celui qui ne peut recevoir que du scapulaire du Carmel ne peut bénir des médailles que pour remplacer ce scapulaire. Un prêtre qui peut imposer en outre celui de l'Immaculée-Conception ne peut bénir la même médaille que deux fois pour qu'elle tienne lieu de ces deux scapulaires, et ainsi de suite (6). Par suite les PP. Rédemptoristes, ou autres prédicateurs de retraite, qui peuvent recevoir des 5 scapulaires (de la Sainte Trinité, de la Passion, du Carmel, de l'Immaculée-Conception, et des Sept-Douleurs), peuvent bénir une médaille 5 fois pour qu'elle remplace tous ces scapulaires. Ils pourraient aussi les bénir un nombre de fois moindre, par exemple 3 ou 4, si ces médailles avaient déjà reçu 1 ou 2 bénédictions d'un prêtre qui ne pouvait en donner davantage, ou à qui on ne demandait que ces dernières.

En bénissant, il faut savoir quels scapulaires la médaille doit remplacer, soit pour formuler son intention, soit pour éviter de dépasser ses pouvoirs.

(*) Voir les numéros du 29 mai pour l'introduction, du 19 juin pour les décrets et du 10 juillet pour le commencement de ce commentaire.

(6) On sait que tous les prêtres qui sont approuvés et ont juridiction dans le diocèse de Montréal peuvent, (par déclaration de Mgr l'archevêque en communiquant un indult diocésain), recevoir de ces 2 scapulaires. Ils peuvent par suite bénir des médailles pour remplacer ces 2 scapulaires, indépendamment d'autres pouvoirs personnels qu'ils auraient reçu de Rome.

Un prêtre peut bénir une médaille pour une personne qu'il n'a pas reçue lui-même du scapulaire correspondant (*etiam ab adscribente distincto*).

Limite du pouvoir. — Le pouvoir de bénir suivant entièrement celui de recevoir d'un scapulaire, est déterminé par ce dernier. Ainsi celui qui a reçu ce pouvoir pour un nombre déterminé d'années, par exemple pour 5 ans, verra son pouvoir de bénir les médailles expirer au bout de ce laps de temps, avec la date de concession de l'indult. De plus celui qui par suite d'une clause dans son indult, ne pourrait recevoir du scapulaire du Carmel, dans un lieu (ville, municipalité et non seulement paroisse) où sont établis les Carmes, ne pourrait non plus en ce lieu bénir des médailles pour remplacer ce scapulaire. Ajoutons que celui qui aurait le pouvoir de ne recevoir d'un scapulaire qu'une catégorie de personnes ne pourrait pareillement bénir des médailles que pour cette catégorie (*firmis ceteroquin primitivae facultatis limitibus, clausulis et conditionibus*).

Ordre de bénédiction. — Il est indifférent de bénir les diverses médailles dans l'ordre où le propriétaire a reçu les divers scapulaires qu'il porte. Ainsi on peut la bénir d'abord pour un autre scapulaire quoiqu'il ait reçu en premier lieu le scapulaire du Carmel (*non interest an observato vel non diversarum inscriptionum ordine*).

Temps de bénédiction. — Un prêtre peut faire cette bénédiction en tout temps. Elle peut suivre immédiatement la réception à un scapulaire, ou avoir lieu beaucoup plus tard (*vel in ipso inscriptionis actu, statim post absolutam regularem scapularis impositionem, vel etiam serius*).

Mode de bénédiction. — Elle se fait comme les bénédictions apostoliques. Il n'y a pas lieu de revêtir le surplis, ni l'étole,

ni d'emple
les médaill
signe de la
tard, selon
voirs qu'on
signe de cro
chez diverse

Les prêtre
tion des rites
server les dif

A l'avenir
autant de sig
remplacer de
tes avec un s
leur valeur;
conformes au
trant son Coe
quoique toutes
nédiction qu'e
continuer à bé
indiqués dans l
pouvoir de rece
tion de leur ind
voir n'importe
tions, à l'expira
leur supérieur
communauté);
partir du 16 jan
assez au bien spi
Il va sans dire

(7) Il ne faut pas
proprio du Saint-Of
être soumis avant l
cette date.

ni d'employer d'eau bénite. Un seul signe de croix fait vers les médailles suffit, sans même qu'on prononce les paroles du signe de la croix. Il n'y a qu'à le répéter à l'instant, ou plus tard, selon le nombre de scapulaires à remplacer et les pouvoirs qu'on a à cet effet. Toutefois, on peut, par le même signe de croix, bénir plusieurs médailles destinées à remplacer chez diverses personnes, le même scapulaire.

Les prêtres qui ont obtenu, soit du pape, soit de la Congrégation des rites, la faculté (7) de bénir des médailles doivent observer les différences qui suivent :

A l'avenir (depuis le 16 janvier 1911) : *a*) ils devront faire autant de signes de croix sur la médaille qu'elle est destinée à remplacer de scapulaires, quoique toutes celles qu'ils ont bénites avec un seul signe de croix, avant cette date, conservent leur valeur; *b*) ils ne peuvent plus bénir que des médailles conformes au nouveau modèle (effigie de notre Seigneur montrant son Coeur, d'un côté, et de l'autre la sainte Vierge), quoique toutes les médailles de l'ancien modèle gardent la bénédiction qu'elles ont reçue avant cette date; *c*) ils peuvent continuer à bénir des médailles pour remplacer les scapulaires indiqués dans leur feuille de pouvoir, quoiqu'ils n'aient pas le pouvoir de recevoir de ces scapulaires, et ce jusqu'à l'expiration de leur indult; *d*) ils peuvent continuer d'exercer ce pouvoir n'importe où; *e*) ils devront cesser de faire ces bénédictions, à l'expiration de leur indult (ou de l'indult obtenu par leur supérieur évêque diocésain, ou supérieur général de la communauté); ces derniers ne peuvent plus subdéléguer (à partir du 16 janvier 1911), vu que le nouveau décret pourvoit assez au bien spirituel des fidèles.

Il va sans dire que les prêtres dont l'indult prendra fin dans

(7) Il ne faut pas oublier que ces pouvoirs sont soumis au *motu proprio* du Saint-Office en date du 7 avril 1910 et qu'ils devaient lui être soumis avant le 16 octobre 1910, à peine de devenir nuls après cette date.

quelques années, rentreront alors dans le droit commun, qu'ils bénéficieront, comme tous les autres, du nouveau décret et par suite pourront bénir des médailles pour remplacer des scapulaires dont ils peuvent recevoir (les indults de réception des scapulaires étant indépendants de ceux qui concernent la médaille).

Telle est, d'après les meilleures revues ecclésiastiques, le commentaire le plus complet et le plus précis qu'il soit possible de faire de cet utile décret.


Il ne reste plus qu'à répondre à certaines questions destinées à éclairer davantage la pratique dans certaines circonstances qui ne sont qu'indirectement touchées par le décret.

Chambly.

L'abbé JOSEPH SAINT-DENIS.

CHEZ LES SŒURS DE SAINTE-ANNE

Cérémonies religieuses

 LE 20 juillet, avait lieu dans la chapelle de la maison-mère des Soeurs de Sainte-Anne, à Lachine, une cérémonie de profession, sous la présidence de M. le chanoine R. Décary, curé de Saint-Henri de Montréal.

ONT ÉMIS LES VŒUX ANNUELS : *Professes vocales* : Mlles Délima Croteau, de Central Falls, dite Soeur Marie-Rose Ida; Hectorine Beaudoin, de Joliette, dite Soeur Marie-Thérèse du Précieux-Sang; Alice Théoret, de Sainte-Geneviève, dite Soeur Marie-Herminie; Anna Lachapelle, de Worcester, dite Soeur Marie-Edwidge; Lydia Marsolais, de Saint-Alexis, dite Soeur

Marie-Jean
Prescott, d
cester, dite
Justin, dite
Henri, dite
Marie-Salon
geois, de Sa
Bourgeois;
Soeur Marie
dite Soeur M
chigan, dite
Saint-Victor-
de Montréal,
Holyoke, dite
de Holyoke, d
de Saint-Jacq
Marie-Anna Li
Albert de Siem
gan, dite Soeu
nal, de Saint-M
liste; Victorine
Elisée; Donalda
Marie-Germain;
Marie-Florine;
Marie-Catherine
dite Soeur Mari
Agathe, dite Soe
Saint-Félix, dite
eau, de Saint-A
rine Camerlin, de
Alcidina Joly, de

Marie-Jean-l'Évangéliste ; Eva Leduc, de Saint-Isidore de Prescott, dite Soeur Marie-Eva; Mabel Lachapelle, de Worcester, dite Soeur Marie-Marcia; Rose de Lima Baril, de Saint-Justin, dite Soeur Marie-Fernande; Yvonne Poirier, de Saint-Henri, dite Soeur Marie-Yvonne; Cécile Bourgeois, de Sainte-Marie-Salomée, dite Soeur Marie-Sabine ; Marguerite Bourgeois, de Sainte-Marie-Salomée, dite Soeur Marie-Marguerite Bourgeois; Emérentienne Chevalier, de l'Isle Dupas, dite Soeur Marie-Lucie-Anne; Angéline Lavoie, de Sainte-Luce, dite Soeur Marie-Ange; Rosa Blouin, de Saint-Jacques-de-l'Acchigan, dite Soeur Marie-Jeanne Mance; Marie Brisebois, de Saint-Victor-d'Alfred, dite Soeur Marie-Nestor; Mary Salley, de Montréal, dite Soeur Marie-Françoise; Lina Beaulieu, de Holyoke, dite Soeur Marie du Précieux-Sang; Annette Lajoie, de Holyoke, dite Soeur Marie-Roland; Marie-Joseph Marion, de Saint-Jacques-de-l'Acchigan, dite Soeur Marie-Rose-Elise; Marie-Anna Lincourt, de Saint-Barthélemi, dite Soeur Marie-Albert de Sienne; Conora Coderre, de Saint-Jacques-de-l'Acchigan, dite Soeur Marie-Jeanne de France; Bernadette Cardinal, de Saint-Michel-de-Napierville, dite Soeur Marie-Evangéliste; Victorine Leduc, de Saint-Henri, dite Soeur Marie-Elisée; Donalda Saint-Germain, de Saint-Cuthbert, dite Soeur Marie-Germain; Liona Deneau, de Saint-Henri, dite Soeur Marie-Florine; Adiane Deschamps, de Vaudreuil, dite Soeur Marie-Catherine de Bologne; Sarah Smith, de Saint-Alphonse, dite Soeur Marie-Lidwine; Lucie Anna Sauvé, de Sainte-Agathe, dite Soeur Marie-Anne d'Auray; Flore Lavallée, de Saint-Félix, dite Soeur Marie-Louis-Rodolphe; Antonia Gorceau, de Saint-Ambroise, dite Soeur Marie-Gilberge; Alcédorine Camerlin, de Worcester, dite Soeur Marie-Rose-Alma ; Aleidina Joly, de Saint-Gabriel, dite Soeur Marie-Rodriguez.

ls
ar
u-
les
la

le
ssi-

sti-
ons-

s.

aison-
ne cé-
M. le

Mlles
e Ida;
èse du
Soeur
Soeur
Soeur

Professes coadjutrices : Mlles Rose Robidoux, de Manville, dite Soeur Marie-Bertrand ; Caroline Noiseux, de Holyoke, dite Soeur Marie-Thaddée ; Marie-Anne Noel, de New Brunswick, dite Soeur Marie-Noel ; Joséphine Arel, de Holyoke, dite Soeur Marie-Théophile de Rome ; Rose-Anna Vincent, de Saint Mélanie, dite Soeur Marie-Côme.

Le sermon de circonstance a été prêché par le Rév. Père J. Lalande, S. J., et le Saint Sacrifice a été célébré par M. l'abbé E. Marsolais.

Le 26 juillet, jour de la fête de sainte Anne, dans la chapelle de l'ancienne maison-mère, Sa Grandeur Mgr Emond, évêque de Valleyfield, après avoir célébré la messe pontificale, présidait la cérémonie des voeux perpétuels.

Ont émis les voeux perpétuels : Soeurs Marie-Calixta, Marie-Engelbert, Marie de la Visitation, Marie-Walburge, Marie-Julius, Marie-Jean-Gabriel, Marie-Georgiana, Marie-Catherine, Marie-Eliza, Marie-Grégoire, Marie-Thérèse de l'Enfant-Jésus, Marie-Lucius, Marie-Elisabeth de Portugal, Marie-Joseph-Eugène, Marie-Eulalie de Mérida, Marie-Laurent-Justinien, Marie-Vitalien de Jésus, Marie-Augustin, Marie-Cuthbert, Marie-Florentia.

M. l'abbé J.-N. Dupuis, aumônier des Dames du Sacré-Coeur, a prêché le sermon de circonstance.

AUX PRIERES

M. Simon Richard, décédé à Saint-Liguori, Comté de Montcalm.

ARBOUR & DUPONT, imprimeurs, 419 et 421, rue Saint-Paul, Montréal.